

Conseil des gouverneurs Conférence générale

GOV/INF/2024/10-GC(68)/INF/6
12 août 2024

Distribution générale
Français
Original : anglais

Réservé à l'usage officiel

Point 5 de l'ordre du jour provisoire du Conseil
(GOV/2024/52)
Point 14 de l'ordre du jour provisoire de la Conférence générale
(GC(68)/1 et Add.1)

Conférence internationale sur la sécurité nucléaire : Façonner l'avenir

20-24 mai 2024

Rapport du Directeur général

Résumé

La Conférence internationale sur la sécurité nucléaire : Façonner l'avenir (ICONS 2024), qui s'est tenue au Siège de l'AIEA à Vienne (Autriche), du 20 au 24 mai 2024, a rassemblé des experts, des décideurs politiques et des hauts responsables du monde entier afin qu'ils mettent en commun des enseignements tirés, abordent les défis émergents et réfléchissent à l'avenir de la sécurité nucléaire. La conférence a fourni un cadre dynamique à plus de 2 000 participants inscrits provenant de 142 États Membres et de 16 organisations invitées, dont 48 ministres, vice-ministres et autres représentants de haut rang, qui ont pu prendre part à des discussions tournées vers l'avenir, mettre en commun des idées et des données d'expérience précieuses, et travailler à des solutions aux problèmes que les professionnels de la sécurité nucléaire ont à relever collectivement.

Conférence internationale sur la sécurité nucléaire : Façonner l'avenir

20-24 mai 2024

Rapport du Directeur général

A. Introduction

1. La Conférence internationale sur la sécurité nucléaire : Façonner l'avenir (ICONS 2024), s'est tenue au Siège de l'AIEA à Vienne du 20 au 24 mai 2024. Il s'agissait de la quatrième conférence ministérielle quadriennale sur la sécurité nucléaire convoquée par l'Agence, à la suite de celles de juillet 2013, décembre 2016 et février 2020¹. La conférence a connu un taux de participation élevé, qui s'est maintenu tout au long de la semaine qu'elle a duré, et a attiré des représentants et des parties prenantes issus d'une large gamme d'entités qui concourent aux activités liées à la sécurité nucléaire ou s'y consacrent activement dans le monde, notamment des organismes de réglementation, des autorités nationales compétentes, des organismes nationaux de sécurité et de gestion des crises, des autorités chargées de l'application de la loi et des contrôles aux frontières, des organisations industrielles, intergouvernementales et non gouvernementales.

2. Plus de 2 000 participants, dont 17 ministres, 21 vice-ministres et 10 autres représentants de haut rang se sont inscrits à la conférence. Ces chiffres record soulignent l'importance que revêt la conférence en tant que plus grand et plus éminent rassemblement de spécialistes de la sécurité nucléaire, et témoignent également du fait qu'il est largement reconnu par les membres de la communauté internationale que la sécurité nucléaire est un sujet qui mérite une attention, un examen et un dialogue international constants. Les intervenants et les participants ont invariablement souligné qu'il est nécessaire que l'Agence poursuive l'organisation d'ateliers, de réunions et de forums périodiques internationaux tels que cette conférence, afin d'assurer la mise en commun des meilleures pratiques et de favoriser une coopération internationale continue et concrète.

3. Le Secrétariat a déployé des efforts concertés tout au long de la phase de planification pour assurer que les participants représentaient toute une variété de profils et de niveaux de compétence, des décideurs politiques de haut niveau aux spécialistes prometteurs et aux futurs décideurs du secteur, en passant par les chefs d'entreprise et les spécialistes reconnus de la sécurité nucléaire. Au total, 142 États Membres et 16 organisations invitées ont participé à cette conférence et 34 % des participants inscrits étaient des femmes. Les représentants de 89 États Membres ont présenté des exposés pendant le débat scientifique et technique de la conférence. Les séances de ce débat ont eu pour modérateurs des présidents de séance issus de 41 États Membres et organisations invitées. Ces modalités ont permis de

¹ L'Agence a tenu une conférence internationale sur la sécurité nucléaire en 2005 qui n'est pas formellement reconnue comme faisant partie de cette série.

garantir la diversité non seulement des participants mais aussi des idées et des points de vue débattus à chacune des tables rondes et des séances de la conférence.

4. Le thème central de la conférence, « Façonner l'avenir » a inspiré maintes activités et discussions qui se sont déroulées dans le cadre du programme de la conférence. La préférence a été donnée aux articles et aux manifestations parallèles axés sur la réponse à apporter aux menaces émergentes et qui visaient à s'inscrire dans les débats sur les défis de demain. Cette orientation générale vers l'avenir a permis aux participants de mettre en commun les données d'expérience acquises, les résultats obtenus et les enseignements tirés depuis la conférence internationale sur la sécurité nucléaire : soutenir et intensifier les efforts (ICONS 2020), et ce faisant, de placer les défis potentiels de demain au centre de l'attention de la communauté internationale. ICONS 2024 a ainsi servi de tremplin grâce auquel des ministres, des décideurs politiques, des représentants haut placés et des experts en sécurité nucléaire ont pu poursuivre l'élaboration d'approches communes face aux menaces existantes et formuler des stratégies coopératives de préparation aux défis de l'avenir.

5. La conférence s'est articulée autour de deux débats distincts mais se recoupant : le débat ministériel et le débat scientifique et technique. Le premier s'est déroulé du 20 au 21 mai, et le second du 21 mai jusqu'à la fin de la conférence².

B. Débat ministériel



Rafael Mariano Grossi, Directeur général de l'AIEA, à l'ouverture du débat ministériel de l'ICONS 2024

6. La conférence s'est ouverte par un débat ministériel de deux jours présidé par M. Tim Watts, Ministre adjoint des affaires étrangères de l'Australie, et par M. Sungat Yessimkhanov, Vice-ministre de l'énergie du Kazakhstan, qui se sont vus confié le rôle de coprésidents de la conférence. Dans les mois précédents la conférence, les représentants résidents de l'Australie et du Kazakhstan,

² Le programme complet de la conférence est accessible sur ce site-web : <https://www.iaea.org/events/icons2024> (en anglais).

MM. Ian Biggs et Mukhtar Tileuberdi, ont coprésidé les réunions préparatoires et les groupes de travail à composition non limitée prévus pour les États Membres, ce qui a abouti à l'élaboration d'une déclaration commune des Coprésidents sur la sécurité nucléaire. Cette déclaration est jointe au présent rapport (annexe 1).

7. Le débat ministériel a été ouvert par les discours du Directeur général de l'AIEA Rafael Mariano Grossi et des Coprésidents de la conférence. M^{me} Ana-Cristina Tinca, Ministre adjointe des affaires étrangères de la Roumanie, et M. Dario Chiru Ochoa, Représentant permanent du Panama auprès de l'Agence, ont également prononcé des déclarations en leur qualité de représentants des Coprésidents de l'ICONS 2020.

8. Plus de 100 déclarations de ministres et d'autres chefs de délégation, dont 99 déclarations nationales, 3 déclarations communes et 2 déclarations émanant d'organisations internationales ont été prononcées lors du débat ministériel. De nombreux représentants ont reconnu l'importance de la sécurité nucléaire pour ce qui est de garantir l'utilisation pacifique continue de la technologie nucléaire et ont réaffirmé les engagements respectifs de leurs pays à maintenir le régime de sécurité nucléaire mondial. Les représentants ont invariablement reconnu et réaffirmé leur soutien au rôle central de l'Agence dans la facilitation de la coopération internationale et dans l'appui fourni aux États Membres pour renforcer leurs régimes de sécurité nucléaire.

9. Le débat ministériel a été ponctué de trois événements uniques qui avaient pour objectif de susciter l'intérêt des ministres et des autres chefs de délégation pour des sujets spécifiques en lien avec la sécurité nucléaire.

10. Le lundi 20 mai, une table ronde en plénière sur le sous-thème « Assurer la durabilité du progrès : le rôle majeur de la sécurité nucléaire dans la réalisation des objectifs de développement durable » a eu lieu. Les participants ont noté les mécanismes essentiels, mais moins visibles, par lesquels la sécurité nucléaire permet la réalisation des objectifs de développement à l'échelle mondiale, et ont souligné que les États Membres qui utilisent activement des applications nucléaires dans les secteurs de l'agriculture et de la santé doivent travailler à la mise en œuvre de mesures de sécurité nucléaire efficaces et solides.



Le Directeur général de l'AIEA à une table ronde de haut niveau tenue lors d'un événement spécial le premier jour d'ICONS 2024

11. Le 20 mai, le Secrétariat a organisé un événement à l'extérieur du Centre international de Vienne, qui était destiné aux ministres et aux autres chefs de délégation sur le sous-thème « Par-delà les frontières : un discours collaboratif sur l'avenir de la sécurité nucléaire ». Il comprenait une table ronde au cours de laquelle les participants ont souligné que la sécurité nucléaire est une question qui transcende les frontières nationales et appelle des approches coopératives face à des menaces potentiellement transnationales. Cet événement de haut niveau a rassemblé de nombreux participants, plus de 180, issus de 64 États Membres et de 3 organisations invitées.

12. Le mardi 21 mai, les ministres et les autres chefs de délégation ont été invités à participer à un débat ministériel interactif lors duquel les participants, guidés dans le déroulement de deux scénarios fictifs, devaient soumettre des réponses aux interrogations d'un modérateur. Cette séance a encouragé des échanges ouverts et un dialogue franc entre représentants de haut niveau, tout en soulignant l'importance des instruments juridiques internationaux qui sous-tendent et renforcent la sécurité nucléaire dans le monde. Elle a rassemblé 138 participants de 61 États Membres et de 3 organisations invitées, et a donné lieu à des discussions hautement stimulantes.

C. Débat scientifique et technique

13. Le débat scientifique et technique au programme de la conférence a commencé le mardi 21 mai au matin. Il a été ouvert par les remarques de M^{me} Lydie Evrard, Directrice générale adjointe et Cheffe du Département de la sûreté et de la sécurité nucléaires, de M^{me} Elena Buglova, Directrice de la Division de la sécurité nucléaire, et de M^{me} Sara Mroz, Secrétaire scientifique.

14. Le débat scientifique et technique comprenait 4 tables rondes en plénière, 52 séances techniques, 1 événement dédié à des « exposés flash » et 45 manifestations parallèles organisées par des États Membres, des organisations non gouvernementales et l'Agence. Les 52 séances techniques et les 4 tables rondes en plénière ont été réparties sous quatre axes thématiques majeurs de la conférence :

- Politiques, lois et réglementations en matière de sécurité nucléaire ;
- Technologies et infrastructures de prévention, de détection et d'intervention en matière de sécurité nucléaire ;
- Création de capacités en matière de sécurité nucléaire ;
- Questions transversales de sécurité nucléaire.

15. Les tables rondes en plénière se sont déroulées chaque matin du débat scientifique et technique. Chacun des sujets abordés lors des quatre tables rondes en plénière faisait écho à l'un des quatre axes thématiques. Afin de favoriser des discussions libres, novatrices et intéressantes durant les tables rondes en plénière, un modérateur distribuait la parole, comme ce fut le cas pour les tables rondes du débat ministériel et hors du site. Dans l'ensemble, 43 % des participants aux tables rondes du débat scientifique et technique étaient des femmes.

- Le mardi 21 mai, la table ronde en plénière sur l'axe thématique « Politiques, lois et réglementations dans un paysage de sécurité nucléaire en évolution » a eu lieu. Les participants ont évoqué les nombreuses difficultés liées à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'adaptation de politiques, de lois, et de cadres réglementaires dans un paysage international en évolution rapide. Fait notable, tous les participants ont mis l'accent sur l'importance des instruments internationaux tels que la Convention sur la protection physique des matières nucléaires et son Amendement et la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire.
- Le mercredi 22 mai, la table ronde en plénière sur le sous-thème « Gérer les menaces et les retombées positives des technologies émergentes » a eu lieu. Les discussions des participants ont porté sur les diverses technologies nouvelles et émergentes, dont l'intelligence artificielle et les petits réacteurs modulaires. Les participants ont souligné l'importance des projets d'assistance, de la mise en commun des connaissances et de la formation, en vue de garantir la réglementation des technologies nouvelles et leur utilisation responsable et sécurisée, qui permettront aux spécialistes d'affronter les défis de l'avenir.
- Le jeudi 23 mai, la table ronde en plénière sur le sous-thème « Façonner l'avenir : conservation et développement professionnel de la future main d'œuvre du secteur de la sécurité nucléaire » a eu lieu. Les participants ont discuté des problèmes du secteur nucléaire en matière de formation et de conservation de la main d'œuvre actuelle, ainsi que des obstacles rencontrés dans la formation de nouveaux employés et dans la préparation de la prochaine génération à la gestion des difficultés nouvelles et émergentes.
- Le vendredi 24 mai, la table ronde en plénière sur le sous-thème « Regarder vers l'avenir : l'évolution du rôle de l'AIEA » a eu lieu. Les participants ont évoqué leurs expériences des services de l'AIEA et ont évalué les voies et moyens par lesquels le rôle de l'AIEA pourrait s'adapter à l'avenir. Ils ont également débattu des considérations relatives aux futures activités de l'AIEA. Tous les participants ont convenu que, indépendamment de ce que réserve l'avenir, l'AIEA doit continuer à jouer un rôle central dans l'amélioration de la sécurité nucléaire dans le monde, afin de favoriser les utilisations pacifiques des technologies nucléaires.

16. À la suite des séances plénières, des séances techniques et des manifestations parallèles ont eu lieu chaque jour du débat scientifique et technique. Dans le cadre du programme technique, les participants

de 89 États Membres et organisations invitées ont présenté 367 exposés, couvrant un large éventail de sujets d'avenir, de la cybersécurité aux systèmes sans équipage et aux petits réacteurs modulaires, en passant par l'intelligence artificielle.

17. Afin de favoriser l'échange d'idées entre experts du monde entier, les exposés n'ont pas été présentés sur panneaux. En revanche, les auteurs dont les résumés avaient été retenus pour un tel exposé ont été invités, pour leur donner l'occasion de faire connaître leurs travaux à des pairs, à présenter un « exposé flash ». Ces 60 exposés par des participants de 30 États Membres ont été répartis selon les axes thématiques de la conférence et présentés à la suite dans une salle dédiée. À l'issue de la présentation des exposés, les spécialistes ont eu le temps de rencontrer les auteurs et d'échanger des idées en lien avec le contenu de leurs travaux.



Aperçu du programme scientifique et technique de l'ICONS 2024

18. Le programme a été enrichi par 45 manifestations parallèles de diverses natures qui ont traité d'une vaste gamme de questions, d'initiatives et de projets critiques en matière de sécurité nucléaire. Parmi ces manifestations parallèles figuraient des visites guidées du Centre de formation et de démonstration en matière de sécurité nucléaire récemment inauguré par l'Agence qui ont attiré plus d'une centaine de participants de la conférence.

19. Le programme a encore été enrichi de 50 expositions organisées par l'Agence, des États Membres, des organisations et des fournisseurs, afin de promouvoir différents éléments de la sécurité nucléaire, par exemple de nouveaux types d'équipements destinés aux spécialistes de la sécurité nucléaire et reposant sur des technologies de pointe.

20. Dans le droit fil du thème central de la conférence, et afin de susciter un réel intérêt chez les futurs spécialistes de la sécurité nucléaire et de les recruter, la conférence a donné une place spéciale à l'initiative de la Délégation de la sécurité nucléaire pour l'avenir. Parmi les plus de 200 candidats, à savoir des étudiants et des professionnels en début de carrière, 24 participants (9 hommes et 15 femmes) de 19 pays ont été sélectionnés pour constituer cette délégation. Les membres de celle-ci ont joué un rôle actif tout au long de la semaine qu'a duré la conférence, prenant part à des ateliers sur les carrières, participant à des événements de réseautage et fournissant un appui aux séances techniques auxquelles ils avaient été assignés en tant qu'administrateurs techniques assistants. En amont de la conférence, la Délégation s'est réunie en ligne à plusieurs reprises afin d'élaborer une déclaration sur la sécurité nucléaire qui a été prononcée lors de la séance plénière de clôture. Ladite déclaration est reproduite à l'annexe 2 du présent rapport.



La Délégation de la sécurité nucléaire pour l'avenir de l'ICONS 2024

21. La séance plénière de clôture a eu lieu le vendredi 24 mai dans l'après-midi et a rassemblé un très grand nombre de participants, traduisant le haut niveau d'intérêt et d'engouement qui s'est maintenu toute la semaine durant. À la suite de la déclaration de la Délégation de la sécurité nucléaire pour l'avenir, MM. Ian Biggs et Mukhtar Tileuberdi ont formulé des remarques finales en leur qualité de représentants des Coprésidents de la conférence. La clôture officielle de la conférence a été prononcée par le Directeur général.

D. Prochaines étapes

22. Les actes de la conférence seront publiés et diffusés sur le site web de la conférence.

23. Le Secrétariat prendra en compte, comme il conviendra, les conclusions de la conférence, y compris les messages délivrés dans le cadre de déclarations nationales, lors de la définition des priorités pour les domaines d'activité figurant dans le Plan sur la sécurité nucléaire pour 2026-2029.

ANNEXE 1

Conférence internationale sur la sécurité nucléaire de 2024 : *Façonner l'avenir*

Déclaration des Coprésidents

1. Nous, Coprésidents de la Conférence internationale sur la sécurité nucléaire sur le thème « Façonner l'avenir » organisée par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), renouvelons notre engagement à soutenir et à renforcer l'efficacité et l'exhaustivité de la sécurité nucléaire de toutes les matières nucléaires et autres matières radioactives et des installations nucléaires.
2. Nous réaffirmons, dans le respect des droits souverains de chaque État Membre, que la responsabilité de la sécurité nucléaire au sein d'un État incombe entièrement à cet État, conformément à ses obligations nationales et internationales.
3. Nous réaffirmons les objectifs communs de la non-prolifération nucléaire, du désarmement nucléaire et des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, reconnaissons que la sécurité nucléaire contribue à la paix et à la sécurité internationales, et soulignons que des progrès en matière de désarmement nucléaire sont absolument nécessaires et que cette question continuera d'être traitée dans toutes les instances compétentes, conformément aux obligations et engagements pertinents des États Membres.
4. Nous sommes conscients que les mesures de sécurité nucléaire peuvent accroître la confiance du public en l'utilisation pacifique des applications nucléaires. Nous sommes également conscients que ces applications contribuent au développement durable des États Membres et nous nous efforçons de faire en sorte que les mesures de renforcement de la sécurité nucléaire n'entravent pas la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques des applications nucléaires.
5. Nous restons préoccupés par les risques et menaces existants et émergents contre la sécurité nucléaire et prenons l'engagement d'y faire face. Nous sommes conscients que les technologies émergentes et innovantes, comme l'intelligence artificielle, sont porteuses aussi bien de défis que de retombées positives. À cet égard, nous reconnaissons par ailleurs l'importance de la coopération internationale à l'appui des régimes nationaux de sécurité nucléaire, qui devrait nous aider à maximiser les retombées positives tout en nous permettant de relever les défis.
6. Nous soutenons l'AIEA dans ses efforts visant à aider les États Membres qui le demandent à mettre en place et à améliorer des régimes nationaux de sécurité nucléaire efficaces et durables, notamment en élaborant des orientations, en fournissant des services consultatifs et en renforçant les capacités, et donc aussi le rôle essentiel qu'elle joue dans la facilitation et la coordination de la coopération internationale aux fins du renforcement de la sécurité nucléaire, ainsi que celui qu'elle joue dans la facilitation des activités régionales, selon qu'il convient.
7. Nous reconnaissons que la protection physique est un élément fondamental de la sécurité nucléaire et sommes favorables à ce que l'AIEA continue de fournir une assistance plus poussée dans les domaines qui revêtent de l'importance pour les États Membres, notamment la prévention, la dissuasion, la détection et le retardement de l'accès et l'intervention.
8. Nous soulignons que toute attaque ou menace d'attaque à l'encontre d'installations nucléaires destinées à des fins pacifiques est de nature à compromettre la sécurité nucléaire et rappelons nos

engagements à cet égard. Nous rappelons les résolutions GC(XXIX)/RES/444 et GC(XXXIV)/RES/533 de la Conférence générale et sa décision unanime GC(53)/DEC/13 de 2009.

9. Nous reconnaissons qu'il faut assurer la résilience des régimes nationaux de sécurité nucléaire et la préparation des interventions d'urgence en toutes circonstances, y compris les circonstances extraordinaires. Nous rappelons les « sept piliers indispensables de la sûreté et de la sécurité nucléaires pendant un conflit armé » définis par le Directeur général de l'AIEA.

10. Nous encourageons les États Membres à mettre en œuvre des mesures d'atténuation des menaces et de réduction des risques contribuant à améliorer la sécurité nucléaire, comme, entre autres, des mesures de protection des matières et installations nucléaires et autres matières radioactives conformément aux législations nationales.

11. Nous demandons à tous les États Membres qui possèdent de l'uranium hautement enrichi et du plutonium séparé dans le cadre d'une quelconque application, lesquels nécessitent des précautions particulières pour garantir leur sécurité nucléaire, à faire en sorte qu'ils soient sécurisés et comptabilisés de façon appropriée par et dans l'État concerné, et encourageons les États Membres à limiter encore, sur une base volontaire, les quantités d'uranium hautement enrichi dans les stocks civils, lorsque c'est techniquement et économiquement faisable.

12. Nous soulignons l'importance des considérations de sécurité nucléaire dans le contexte de l'intérêt croissant pour le développement et le déploiement de réacteurs et de technologies nucléaires avancés, comme les petits réacteurs modulaires, conformément aux obligations respectives des États Membres.

13. Nous sommes conscients des menaces qui pèsent sur la sécurité informatique et des cyberattaques visant les installations nucléaires ainsi que les activités qui y sont associées, notamment la production, l'utilisation, l'entreposage et le transport de matières nucléaires et radioactives, soulignons la nécessité pour les États Membres de continuer de prendre en compte les risques liés à la sécurité informatique lorsqu'ils renforcent la protection d'informations sensibles et de systèmes informatiques, et encourageons l'AIEA à continuer de faciliter la coopération internationale et d'aider les États Membres qui en font la demande, à cet égard.

14. Nous réaffirmons qu'il importe de continuer à promouvoir l'universalisation et la mise en œuvre, par les États qui en sont Parties, de la Convention sur la protection physique des matières nucléaires et de son amendement. Nous prenons acte de la convocation de la Conférence des Parties à l'Amendement à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires de 2022, à l'issue de laquelle la Convention telle qu'amendée a été déclarée adéquate ; et nous réjouissons à la perspective de la seconde conférence des Parties lors de laquelle l'application et la pertinence de la Convention seront examinées. Nous réaffirmons également l'importance des autres instruments juridiques internationaux applicables, tels que la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire.

15. Nous nous engageons à maintenir la sécurité effective des sources radioactives tout au long de leur cycle de vie, conformément aux objectifs du Code de conduite sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives et aux orientations qui le complètent.

16. Nous soulignons l'importance de la sécurité dans le transport de matières nucléaires et autres matières radioactives et, au regard de l'augmentation continue des quantités existantes de telles matières, insistons sur la nécessité pour les États Membres de prendre des mesures concrètes conformément aux obligations internationales et nationales qui leur incombent.

17. Nous encourageons l'AIEA à continuer de faciliter, en coopération étroite avec les États Membres, un processus de coordination concernant l'interface entre sécurité nucléaire et sûreté nucléaire, selon qu'il convient.

18. Nous réitérons notre engagement dans le combat contre le trafic illicite de matières nucléaires et autres matières radioactives et dans la lutte contre l'utilisation de ces matières par des acteurs non étatiques à des fins malveillantes, et encourageons les États Membres à continuer de mettre en commun, sur une base volontaire, les informations à ce sujet, y compris au moyen des canaux établis dans ce domaine. Les États sont responsables de l'exactitude, de l'objectivité et du caractère purement technique des notifications qu'ils soumettent aux bases de données.

19. Nous soutenons les efforts que l'AIEA et les États Membres déploient pour améliorer la culture de sécurité nucléaire dans le cadre d'une culture organisationnelle équilibrée et tenant compte des risques, ainsi que pour prévenir et atténuer les menaces internes, en particulier en proposant des formations théoriques et pratiques, et notons à cet égard la contribution d'autres entités institutionnelles compétentes, telles que des organismes de réglementation et des acteurs de la filière.

20. Nous nous félicitons de l'ouverture du Centre de formation et de démonstration en matière de sécurité nucléaire de l'AIEA, qui prolongera les travaux existants des centres de soutien en sécurité nucléaire et des centres d'excellence des États Membres ainsi que des centres collaborateurs de l'AIEA, et qui appuiera les efforts de l'AIEA dans le domaine de la création de capacités destinées au renforcement des régimes nationaux de sécurité nucléaire, d'où l'importance d'un soutien du centre par les États Membres.

21. Nous encourageons le Secrétariat de l'AIEA et les États Membres à poursuivre les efforts qu'ils déploient en vue de la formation et du perfectionnement des générations actuelles et futures de professionnels de la sécurité nucléaire.

22. Nous encourageons les États Membres à tirer parti des missions d'examen et des services consultatifs proposés par l'AIEA dans le domaine de la sécurité nucléaire et à y contribuer, sur une base volontaire.

23. Nous demandons aux États Membres de concourir et de contribuer, selon qu'il convient, aux activités menées par l'AIEA dans le domaine de la sécurité nucléaire en fournissant des experts, en mettant en commun leurs compétences nationales spécialisées, leurs meilleures pratiques et leurs enseignements tirés, et en mettant en lumière les réussites récentes, tout en tenant dûment compte de la protection des informations sensibles et confidentielles.

24. Nous reconnaissons le Fonds pour la sécurité nucléaire comme étant un instrument important pour les activités menées par l'Agence dans le domaine de la sécurité nucléaire. Nous continuerons de financer, sur une base volontaire, le Fonds pour la sécurité nucléaire, de mettre à disposition les ressources techniques et humaines nécessaires afin que l'AIEA puisse mener ses travaux dans le domaine de la sécurité nucléaire et de fournir, sur demande, l'appui dont les États Membres ont besoin.

25. Nous nous engageons à promouvoir une répartition géographique équitable ainsi que l'égalité des sexes dans le cadre des activités de l'AIEA liées à la sécurité nucléaire, et encourageons les États Membres à constituer, dans le cadre de leurs régimes nationaux de sécurité nucléaire, un personnel diversifié, notamment en assurant l'égalité d'accès à la formation théorique et pratique.

26. Nous demandons au Secrétariat de l'AIEA et aux États Membres de tenir compte de la présente déclaration dans le processus de consultation entre le Secrétariat et les États Membres lors de l'élaboration du Plan sur la sécurité nucléaire 2026-2029 de l'AIEA, et de prendre également en considération le compte rendu de cette conférence, selon qu'il conviendra.

27. Nous demandons à l'AIEA de continuer d'améliorer la communication avec les États Membres concernant les activités qu'elle mène dans le domaine de la sécurité nucléaire et de faciliter la mise en commun d'informations techniques et scientifiques sur les possibilités en matière de technologie nucléaire et de technologie des rayonnements dans le domaine de la sécurité nucléaire.

28. Nous demandons à l'AIEA de continuer à organiser des conférences internationales sur la sécurité nucléaire tous les quatre ans et encourageons tous les États Membres à y participer au niveau ministériel.

ANNEXE 2

Conférence internationale sur la sécurité nucléaire de 2024 :

Façonner l'avenir

Déclaration de la Délégation de la sécurité nucléaire pour l'avenir

La Délégation de la sécurité nucléaire pour l'avenir est une équipe diversifiée de 24 jeunes professionnels de la sécurité nucléaire originaires de 19 pays et désignés par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à l'issue d'une campagne de candidature sélective dans le cadre d'une initiative mise en œuvre pour la première fois en vue de la quatrième Conférence internationale sur la sécurité nucléaire sur le thème : « Façonner l'avenir » (ICONS 2024)

Nous, la Délégation de la sécurité nucléaire pour l'avenir, reconnaissons que le thème d'ICONS 2024, « Façonner l'avenir », donne l'occasion d'un dialogue et d'une coopération intergénérationnels en vue de la paix et de la sécurité dans le monde. Nous sommes convaincus qu'il est essentiel que les jeunes professionnels en début de carrière soient associés à ces échanges et qu'ils en soient des acteurs clés.

Nous avons étroitement collaboré trois mois durant, puisant dans nos parcours universitaires et professionnels personnels pour réfléchir à l'avenir de la sécurité nucléaire, harmoniser nos points de vue, et enfin, présenter les résultats de nos délibérations à ICONS 2024. Par cet effort conjoint, notre délégation donne un exemple concret de direction coopérative et internationale par des jeunes professionnels de la sécurité nucléaire, tout en contribuant activement aux discussions internationales en matière de sécurité nucléaire.

La Déclaration de la Délégation de la sécurité nucléaire pour l'avenir porte sur quatre sous-domaines : la communication à l'échelle mondiale, les technologies émergentes et l'intelligence artificielle, la création de capacités, et la recherche de moyens d'ouvrir à tous la sécurité nucléaire.

Communication à l'échelle mondiale et sécurité nucléaire

1. Nous exhortons la communauté internationale à s'efforcer de modifier la perception qu'ont les gens des technologies nucléaires par l'éducation et la mise en commun des connaissances, tant en ce qui concerne les avantages de ces technologies que les mesures prises pour en gérer les risques.
2. Nous plaçons pour que la sûreté, la sécurité et les garanties nucléaires soient reconnues comme étant inévitablement liées et essentielles à la protection de la population, de l'environnement et de la société.
3. Nous appelons les États Membres à faciliter la transparence dans ce domaine et à poursuivre la sensibilisation du public par des stratégies de communication efficaces et des programmes de vulgarisation afin que soient mieux compris les risques nucléaires et les stratégies d'atténuation en la matière mises en œuvre par la communauté mondiale.
4. Nous réaffirmons la nécessité d'une coopération transfrontalière, qui englobe la mise en commun des connaissances, des meilleures pratiques et des enseignements tirés d'incidents, ainsi que la prise collective de mesures pour renforcer la sécurité nucléaire, garantissant ainsi un monde plus sûr et plus sécuritaire aux générations futures.

5. Nous reconnaissons l'importance de la recherche universitaire, des collaborations et des formations dans l'amélioration de la sécurité nucléaire. Ces contributions stimulent l'innovation, favorisent l'interdisciplinarité des approches, permettent la mise au point de technologies de pointe et préparent les futures générations de professionnels à répondre aux menaces émergentes. Ces efforts sont nécessaires à la protection continue des matières et des installations nucléaires.

6. Nous soulignons l'importance des traités, des accords internationaux et des cadres réglementaires dans la promotion de normes mondiales et de meilleures pratiques en matière de sécurité nucléaire. Nous reconnaissons également les difficultés persistantes liées au caractère évolutif des relations internationales. Nous appelons les États Membres à veiller à l'utilisation pacifique des technologies nucléaires en renforçant les cadres juridiques internationaux pour faire face à l'évolution des besoins de la communauté mondiale.

7. Nous attachons beaucoup d'importance au dialogue intergénérationnel et lançons un appel pour que les prochaines générations de professionnels du nucléaire deviennent des parties prenantes aux discussions sur les politiques et à la prise de décision en matière de sécurité nucléaire.

Technologies émergentes, intelligence artificielle, et sécurité nucléaire

8. La mise au point de modèles novateurs de petits réacteurs modulaires et de réacteurs modulaires avancés suscite des préoccupations considérables dans de nombreux domaines de la sécurité, notamment l'exploitation des installations, le transport et l'entreposage de déchets. Les prescriptions et les recommandations en matière de sécurité doivent évoluer au même rythme que les progrès technologiques. En cherchant des solutions à ces défis en constante évolution, les jeunes professionnels ont la possibilité d'influencer l'avenir de la sécurité nucléaire.

9. Les petits réacteurs modulaires et les réacteurs modulaires avancés joueront un rôle déterminant dans la construction d'un avenir énergétique durable, sous l'impulsion de jeunes professionnels de la sécurité nucléaire dont les compétences essentielles assureront le déploiement de ces technologies transformatrices en toute sûreté et sécurité.

10. Nous croyons fermement qu'il est essentiel de donner les moyens aux jeunes professionnels pour qu'ils soient en première ligne de la recherche sur la sécurité nucléaire et qu'ils participent à des conférences, séminaires et webinaires consacrés à la sécurité nucléaire, aux petits réacteurs modulaires et aux réacteurs avancés, afin de se tenir informés des dernières avancées dans ce domaine.

11. Nous soulignons l'importance de la coopération internationale. Nous, la nouvelle génération, avons à cœur de favoriser la collaboration et la mise en commun des connaissances sur les technologies des petits réacteurs modulaires et des réacteurs modulaires avancés, sur les normes de sûreté, sur les orientations de sécurité nucléaire et sur les efforts internationaux en matière de non-prolifération.

12. Nous reconnaissons par ailleurs la nature duelle de l'intelligence artificielle. L'intelligence artificielle pourrait avoir des retombées très positives dans le domaine de la sécurité nucléaire si elle était conçue, développée et déployée en toute sécurité ; toutefois, la vitesse et l'ampleur du développement de l'intelligence artificielle constituent une menace potentielle sérieuse contre laquelle il faudrait prendre des mesures.

13. Nous appelons les États Membres à coopérer en vue d'atténuer cette menace potentielle et à s'engager conjointement à n'utiliser les technologies comme l'intelligence artificielle qu'à des fins pacifiques. Nous plaidons en faveur de la promotion des utilisations pacifiques des technologies émergentes par le renforcement des cadres juridiques internationaux, et exhortons les États à ne jamais utiliser de telles technologies pour prendre pour cible des infrastructures critiques.

14. Nous exhortons la communauté internationale de la sécurité nucléaire à investir dans les systèmes de sécurité analogiques et existants et à les entretenir afin d'assurer en permanence l'opérabilité, le maintien de la sécurité et la diversité des technologies d'exploitation.

15. Nous demandons que la prochaine génération de professionnels de la sécurité nucléaire participe à la prise de décisions concernant l'utilisation des technologies émergentes. Nous, la nouvelle génération, hériterons des conséquences de leur mise au point. Par conséquent, il faut que nous soyons investis du pouvoir et dotés des ressources pour guider et influencer sur ce processus.

Création de capacités et sécurité nucléaire

16. Nous considérons qu'il est prioritaire d'attirer de jeunes talents dans le domaine de la sécurité nucléaire.

17. Nous sommes convaincus qu'il faut, par des stratégies ciblées de sensibilisation et de mobilisation du public, inviter de jeunes individus à divers niveaux de formation à rejoindre le secteur de la sécurité nucléaire et leur présenter les filières qui y mènent.

18. Nous reconnaissons que recruter, conserver et assurer le perfectionnement d'individus talentueux, en particulier les jeunes générations faisant leur entrée dans le domaine du nucléaire, peut être une entreprise difficile. Nous appelons l'AIEA et les États Membres à étudier les voies et moyens d'adapter les stratégies de mobilisation afin de recruter la nouvelle génération dans le domaine de la sécurité nucléaire. Il s'agit notamment d'utiliser des jeux éducatifs, les médias sociaux ainsi que d'autres possibilités au-delà des cadres gouvernementaux conventionnels.

19. Nous devons veiller à ce que les jeunes talents disposent de l'appui et des ressources dont ils ont besoin pour se frayer un chemin jusqu'aux postes de direction. Étant donné que les effectifs sont vieillissants, les jeunes seront les décideurs de demain ; il est essentiel de les doter des outils qui leur permettront d'assumer efficacement leur rôle de direction.

20. Nous demandons que les efforts déployés dans la formation théorique et pratique de ces jeunes reflètent l'importance de leur présence dans le domaine de la sécurité nucléaire. Les échanges techniques, les collaborations transsectorielles et d'autres possibilités de développement doivent être nombreux et accessibles à toute personne rejoignant ce domaine. Les plus jeunes générations doivent bénéficier d'un accès équitable aux formations et aux ateliers sur la sécurité nucléaire.

21. Nous encourageons les collaborations interdisciplinaires en ouvrant des postes en lien avec la sécurité nucléaire à de jeunes professionnels issus de domaines adjacents, comme l'informatique et l'ingénierie. Cette approche, en plus d'élargir les perspectives, favorise la durabilité des solutions aux défis de la sécurité nucléaire. Pour assurer l'avenir de la sécurité nucléaire, il faut que diverses disciplines travaillent en parallèle et au-delà des interfaces entre sûreté et sécurité afin de créer une approche unifiée. De tels efforts de collaboration permettront la mise au point d'applications technologiques qu'on croyait auparavant impossibles.

Sécurité nucléaire pour tous

22. Nous, la Délégation pour l'avenir, soulignons que la sécurité nucléaire doit être une préoccupation nationale prioritaire en raison de ses incidences à l'échelle du monde. Les normes et réglementations existantes et nouvellement élaborées devraient viser à faire respecter les instruments juridiques internationaux, afin d'inclure la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (CPPMN) et son amendement. Si on laisse les disparités dans la mise en œuvre aller en augmentant, il est possible que des menaces potentielles mettent en danger les générations actuelles et futures.

23. Nous, en tant que délégation transnationale, sommes animés par une vision qui transcende les frontières et met l'accent sur les approches coopératives propres à renforcer la sécurité nucléaire pour tous. Nous notons qu'il est important de prendre appui sur les fondements établis par les approches traditionnelles de la sécurité nucléaire tout en s'adaptant pour relever les défis nouveaux et émergents.

24. Nous encourageons une approche holistique de la sécurité nucléaire qui, avant tout, responsabilise toutes les couches de la population, garantissant ainsi leur inclusion légitime dans le dialogue sur la sécurité nucléaire.

25. Nous prions les États Membres d'approfondir leur collaboration afin d'assurer l'exploitation continue, sûre et sécurisée des centrales nucléaires, même dans des circonstances extraordinaires. Il est tout aussi important d'apprendre de ces incidents lourds de conséquences et d'établir des lignes directrices complètes en matière de sécurité nucléaire, assorties d'une supervision et d'un encadrement appropriés, afin de continuer à tirer des enseignements de ces expériences.

26. Nous exhortons les États Membres à renforcer la formation internationale du personnel de la sécurité nucléaire. Ces efforts de collaboration garantiront la préparation du personnel technique (notamment les premiers intervenants et les forces de sécurité), par des cadres de collaboration pré-établis, à contrer une myriade de scénarios et de menaces à l'encontre d'infrastructures nucléaires critiques. La collaboration favorise un sentiment de responsabilité partagée et une meilleure mise en commun des connaissances, renforçant ainsi le paysage global de la sécurité.

27. Le renforcement de la diversité est une composante essentielle de notre stratégie pour l'avenir, étant donné qu'elle permet la prise de meilleures décisions et l'obtention de résultats plus positifs. La communauté mondiale doit poursuivre sa dynamique de diversité dans le secteur de la sécurité nucléaire en vue de l'instauration d'un monde où les technologies nucléaires bénéficient à tous et où nul n'est laissé pour compte.

**Nous vous implorons de prendre en considération nos appels
car c'est notre avenir qui est en péril.**

Nous exprimons notre gratitude à l'AIEA pour avoir pris l'initiative d'offrir à de jeunes professionnels cette occasion exceptionnelle d'acquérir une expérience concrète en matière de direction, de diplomatie et de sécurité nucléaire au niveau international. Nous remercions également de tout cœur le personnel de la Division de la sécurité nucléaire et du Secrétariat de la conférence : M. Bryan Denehy, M. Christian Deura, M^{me} Sara Mroz et M. Sanjai Padmanabhan pour leur appui exceptionnel au cours des délibérations de la Délégation pour l'avenir et au cours de l'élaboration de cette déclaration.

Contributeurs

Abubakar Sadiq Aliyu
Alex Vipond
Amanda Carvalho
Camila Boix
Cosmin Vasiliu
Diana Mafie
Emanuel Lukawiecki
Facundo Saponara
Huirong Wang
Mariana Sorroza
Megan Clarke
Megan Fearon
Megan Tougas-Cooke

Musa Carew
Mustafa Ozbek
Nicole White
Oceane Van Geluwe
Sheena Lim
Tibyan Mustafa
Wendolyn Martinez
Wilfred Massiata
Win Thu Zar
Yerdaulet Rakhmatulla
Zhanna Asulian